

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

1 7 <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission des affaires étrangères

- Examen, ouvert à la presse, du rapport d'information sur les enjeux et la place de la France dans l'Indopacifique (M. Michel Herbillon, rapporteur)..... 2
- Informations relatives à la commission..... 20

Mercredi  
19 février 2025  
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 37

**SESSION ORDINAIRE 2024-2025**

**Présidence**  
**de M. Bruno Fuchs,**  
*Président*



**La commission procède à l'examen, ouvert à la presse, du rapport d'information sur les enjeux et la place de la France dans l'Indopacifique.**

*La séance est ouverte à 9 heures.*

*Présidence de M. Bruno Fuchs, président.*

**M. le président Bruno Fuchs.** Avec l'influence grandissante de la Chine, la course aux armements, la rivalité entre la Chine et les États-Unis, les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale – impliquant la Chine, les Philippines et le Japon – et la question de Taïwan, la région indopacifique, qui rassemble plus de la moitié de la population mondiale, est en plein mouvement et représente une série d'enjeux majeurs, notamment pour la France.

Nous sommes réunis pour examiner un rapport d'information portant sur la place de la France dans cette zone stratégique, au cœur des enjeux géopolitiques et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle. L'Indopacifique, qui s'étend des côtes de l'Afrique orientale à l'océan Pacifique, constitue en effet un espace crucial pour l'équilibre mondial, car cette zone représente une part majeure du commerce international et concentre des défis cruciaux.

La présence française dans cette région est significative, avec plus de 1,6 million de nos concitoyens et sept des treize départements, régions et collectivités à statut particulier d'outre-mer (DROM-COM).

Cette notion, récente, fait l'objet de discussions, mais s'installe progressivement dans le débat public. Ainsi, en 2018, le ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, déclarait que « *l'Indopacifique est une idée accrocheuse, appelée bientôt à se dissoudre comme l'écume de l'océan* ». Pourtant, loin de disparaître, ce concept est devenu central dans les stratégies internationales, comme en témoigne le travail que nous poursuivons aujourd'hui.

Notre commission s'est déjà penchée sur ce sujet en février 2022, puisqu'un rapport d'information avait déjà été publié sous la plume de nos collègues Aude Amadou et Michel Herbillon. Le présent rapport vient conclure un travail entamé par Michel Herbillon et Nicolas Metzdorf sous la XVI<sup>e</sup> législature et prolonger cette réflexion à la lumière des évolutions récentes. Ce rapport d'information, fruit d'un travail approfondi et rigoureux, nous invite à réfléchir sur le rôle que la France – forte de sa présence historique, de ses territoires ultramarins et de ses partenariats stratégiques – doit jouer dans cette région.

Face aux défis que représente l'Indopacifique, il est essentiel d'adopter une vision ambitieuse et cohérente. Nous aurons aujourd'hui l'occasion d'échanger sur les conclusions de ce rapport et sur les recommandations qu'il formule.

Je tiens à saluer le travail du rapporteur et de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Monsieur le rapporteur, je vous cède la parole.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Tout d'abord, je tiens à évoquer mon collègue Nicolas Metzdorf, avec qui j'avais commencé ces travaux lors de la précédente législature. En raison des événements en Nouvelle-Calédonie, il a dû interrompre notre collaboration et a

depuis quitté la commission. Je tiens également à saluer son engagement en tant que député pour le territoire de Nouvelle-Calédonie.

Loin d'être une question périphérique de notre politique étrangère, l'Indopacifique est aujourd'hui un espace central des relations internationales, où se jouent les grandes rivalités stratégiques et où se définissent les grands équilibres du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette région, qui s'étend de l'océan Indien à l'océan Pacifique, représente 60 % de la population mondiale et 50 % du produit intérieur brut (PIB) global. Elle concentre certains des défis les plus critiques de notre époque, qu'ils soient sécuritaires, économiques, environnementaux ou culturels.

Lors de mes échanges avec nos partenaires à Singapour, en Indonésie et au Japon, tous ont reconnu que la France est une puissance de l'Indopacifique. Nous ne sommes pas un acteur extérieur, mais un État riverain, en raison de notre géographie, de notre histoire et de nos engagements. Nos territoires ultramarins – la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, La Réunion et Mayotte – représentent bien plus que des points sur une carte. Notons que 1,6 million de nos compatriotes vit sur ces territoires, qui constituent des enjeux stratégiques majeurs ainsi que des espaces maritimes cruciaux.

N'oublions pas que nous sommes une puissance maritime. Notre présence en Indopacifique ne relève pas que de discours, ce sont des territoires, des populations et une responsabilité. La France dispose de 11 millions de kilomètres carrés de zones économiques exclusives (ZEE), soit la deuxième plus grande au monde. Ne pas la défendre serait accepter qu'elle nous échappe.

Cependant, cette réalité est sous-exploitée et ne se traduit pas encore en une influence stratégique claire et cohérente. Pire encore, la stratégie de la France en Indopacifique, formulée en 2018, n'a toujours pas été actualisée malgré les promesses répétées à ce sujet.

Pendant ce temps, l'Indopacifique est devenu le principal théâtre de confrontation entre les grandes puissances.

D'un côté se trouve la Chine, dont l'expansion militaire en mer de Chine méridionale, les ambitions sur Taïwan et la militarisation croissante des points stratégiques fragilisent la stabilité régionale.

De l'autre côté, les États-Unis renforcent leur posture à travers le *Quadrilateral Security Dialogue* (Quad) – qui réunit les États-Unis, le Japon, l'Inde et l'Australie –, le pacte AUKUS et une intensification des exercices militaires. L'objectif des États-Unis est simple : endiguer l'influence chinoise en multipliant les alliances sécuritaires et technologiques.

Alors que la guerre en Ukraine et les tensions au Proche-Orient captent l'attention internationale, c'est bien en Indopacifique que pourrait se jouer le premier affrontement direct entre puissances nucléaires depuis la seconde guerre mondiale.

La France a développé une présence diplomatique, économique et militaire dans cette région, mais notre stratégie souffre encore d'un manque de lisibilité et de cohérence.

Trois limites apparaissent clairement.

La première limite est une dispersion des efforts. Notre action manque de coordination entre les ministères, les entreprises et les acteurs locaux.

La deuxième limite est relative à des moyens militaires restreints. Malgré nos forces présentes à Nouméa, à Papeete, à Djibouti et à La Réunion, nous restons bien en deçà des capacités déployées par d'autres acteurs régionaux.

La troisième limite est une influence économique, environnementale et culturelle sous-exploitée. La Chine et les États-Unis mènent une diplomatie offensive, tandis que la France peine à valoriser ses atouts industriels, technologiques et culturels.

Mon rapport formule trente recommandations pour structurer une approche plus ambitieuse et plus pragmatique. Face à ces défis, la France doit impérativement adapter sa stratégie et accroître sa présence dans la région en s'appuyant sur quatre grands piliers, à savoir : la sécurité, en renforçant nos capacités militaires et notre coopération avec les puissances régionales ; l'économie, en consolidant nos partenariats et en intégrant pleinement la région aux stratégies industrielles françaises et européennes ; l'influence diplomatique et culturelle, en intensifiant notre présence éducative, linguistique et en développant des alliances de long terme ; enfin, le *leadership* climatique, en portant une vision forte sur la transition écologique et la protection des espaces maritimes.

Concernant le premier pilier, à savoir la sécurisation de la présence militaire et maritime française, notons que l'Indopacifique est un espace stratégique où les tensions maritimes s'exacerbent, la liberté de navigation est contestée et la stabilité régionale menacée. Dans ce contexte, la France ne peut pas se contenter d'observer. Elle doit agir, s'affirmer et protéger ses intérêts ainsi que ceux de ses partenaires. C'est pourquoi nous devons renforcer notre posture militaire et sécuritaire dans la région.

Concrètement, je recommande l'affectation permanente d'une frégate de premier rang en Asie-Pacifique pour affirmer notre rôle de stabilisateur régional et démontrer que la France ne se contente pas d'envoyer un navire une fois par an, mais qu'elle est présente de manière crédible, permanente et engagée.

Je recommande également le renforcement des moyens de surveillance maritime avec des drones et des aéronefs dédiés à la sécurisation de nos eaux. Défendre nos intérêts, c'est savoir ce qui se passe, anticiper les menaces et garantir la souveraineté de nos territoires ultramarins.

Enfin, je recommande une intégration renforcée aux dispositifs régionaux, notamment au sein du Conseil des ministres de la défense (ADMM+) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La France ne doit pas être une puissance isolée, mais un partenaire clé dans l'architecture sécuritaire de la région.

Ces mesures ne sont pas des gestes symboliques, elles sont nécessaires. Si nous voulons que la France pèse dans les grands équilibres de demain, nous devons lui en donner les moyens aujourd'hui. Ne pas agir signifierait laisser d'autres acteurs décider à notre place et permettre à des puissances extérieures de redéfinir les règles du jeu sans nous.

Ensuite, concernant le deuxième pilier, relatif au développement de partenariats économiques et industriels, je rappelle que l'Indopacifique est bien plus qu'un théâtre de tensions géopolitiques. C'est aussi un moteur de la croissance mondiale et un espace où se

joue l'avenir de l'économie, de l'innovation et des industries stratégiques. Face à cela, la France ne peut rester spectatrice et doit s'affirmer comme un acteur économique majeur, défendre ses intérêts et proposer une alternative crédible au modèle existant.

Cela passe d'abord par un renforcement de nos partenariats économiques avec l'Inde, l'Australie et le Japon. Ces trois puissances sont des piliers de la région, des partenaires stratégiques avec lesquels nous devons bâtir des accords bilatéraux ambitieux dans les domaines des énergies renouvelables, des hautes technologies et de la défense, autant de secteurs où la France a des atouts à faire valoir et dans lesquels elle doit peser davantage.

Il ne suffit pas de proclamer notre engagement en Indopacifique, il faut l'incarner dans des projets concrets, structurants et bénéfiques aux deux parties. Mais nous ne réussirons pas seuls, l'Europe doit jouer son rôle. Le programme *Global Gateway* a été conçu pour structurer une présence économique forte dans la région et proposer une alternative aux investissements massifs de la Chine. Pourtant, 40 % des fonds de ce programme européen financent des entreprises qui ne sont même pas européennes. Comment pouvons-nous prétendre défendre notre souveraineté économique si nous finançons la concurrence ? L'Union européenne doit enfin assumer son rôle de puissance et soutenir ses propres entreprises.

L'enjeu est clair : nous devons sécuriser nos chaînes d'approvisionnement, éviter toute dépendance excessive et garantir notre autonomie stratégique. Les premières semaines du 47<sup>e</sup> président des États-Unis nous rappellent que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, nous, les Européens. L'Amérique poursuivra ses propres intérêts. La Chine poursuivra les siens. Il nous appartient donc de défendre les nôtres avec ambition et détermination.

Par ailleurs, concernant le troisième pilier, portant sur la valorisation du *soft power* et de l'influence culturelle française, notons que, quand nous parlons de puissance et d'influence, nous pensons trop souvent aux armes et aux traités commerciaux. Pourtant, il existe une autre force, plus subtile, mais tout aussi essentielle : celle de la culture, de la langue et du savoir. Aujourd'hui, dans l'Indopacifique, cette force doit être mobilisée avec ambition. La France n'est pas qu'un acteur stratégique, elle est aussi une nation de culture, de transmission et d'idées. Si nous voulons ancrer durablement notre présence dans cette région et renforcer nos liens avec ces peuples, alors nous devons miser sur ce que nous avons de plus précieux : notre langue, notre éducation ainsi que notre patrimoine intellectuel et culturel.

C'est pourquoi je propose que nous ouvrons un Institut français en Papouasie–Nouvelle-Guinée et aux Fidji, car ces pays, souvent négligés, sont pourtant au cœur des dynamiques du Pacifique insulaire. En y portant notre culture, nous créons des ponts, tissons des liens durables et faisons rayonner la France bien au-delà de ses frontières.

Toutefois, cela ne suffit pas : nous devons aussi développer nos Alliances françaises et nos établissements scolaires, car apprendre le français, c'est aussi adopter une vision du monde, créer une communauté d'esprit et bâtir une relation de confiance avec la jeunesse de ces pays, qui, demain, sera aux commandes de son destin et se souviendra de ce que la France lui a apporté.

Ne nous y trompons pas : dans un monde de plus en plus concurrentiel, où d'autres puissances cherchent à imposer leur modèle, la culture est un outil stratégique. Elle est un

levier d'influence durable, un ciment diplomatique puissant, un moyen de renforcer notre place sans confrontation ni violence, mais avec respect et considération.

Enfin, concernant le quatrième pilier, lié à l'affirmation de notre *leadership* climatique dans la région, je rappelle que, dans l'Indopacifique, région stratégique où la France possède une présence unique, les effets du changement climatique sont dévastateurs : montée des eaux, effondrement des écosystèmes marins et événements climatiques extrêmes, comme le cyclone *Chido* l'a démontré dans toute sa dimension tragique à Mayotte.

Pourtant, la France a les moyens et la responsabilité d'agir.

D'abord, la France a la responsabilité d'agir, car nos territoires ultramarins, de la Nouvelle-Calédonie à la Polynésie française, sont en première ligne face aux conséquences du réchauffement. Ces terres ne sont pas seulement des avant-postes de notre souveraineté, elles sont aussi le baromètre de notre engagement climatique. Ignorer ces défis serait renier nos responsabilités vis-à-vis de nos propres citoyens.

Ensuite, la France a la responsabilité d'agir parce qu'elle n'est pas une puissance isolée. Nous avons le savoir-faire, les technologies et l'influence pour entraîner avec nous nos partenaires régionaux et internationaux. Assumer un *leadership* climatique n'est pas une option, mais une nécessité. La France doit agir en investissant dans la surveillance environnementale grâce aux technologies satellitaires et à l'intelligence artificielle, pour anticiper les crises et protéger les populations. Notre pays doit également soutenir sans relâche les initiatives internationales, comme l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) sur les obligations des États face au climat.

La France doit en outre développer des alliances stratégiques avec l'Indonésie, l'Inde et l'ensemble des pays de l'ASEAN pour bâtir ensemble une transition écologique durable.

Ne nous trompons pas : si la France ne prend pas cette responsabilité, d'autres le feront, et pas toujours dans l'intérêt collectif. Nous devons défendre une vision où la transition écologique n'est pas une contrainte, mais une opportunité économique, un levier diplomatique et une force de stabilité internationale.

C'est ainsi que nous assurerons notre influence, protégerons nos populations et mériterons notre place dans le monde de demain.

En conclusion, je souligne qu'il convient de refonder notre stratégie pour mieux affirmer la place de la France dans l'Indopacifique, qui est une priorité stratégique pour notre pays. Pour que cette priorité se traduise en action, il faut une stratégie plus lisible, plus ambitieuse, plus affirmée et mieux dotée. Les trente recommandations de ce rapport visent à structurer une présence française crédible et influente dans la région. Elles nécessitent des investissements, des choix politiques clairs, des décisions et une coordination renforcée.

J'appelle de mes vœux la publication rapide d'une nouvelle stratégie indopacifique. Cette mise à jour de notre stratégie permettrait d'envoyer un signal fort à nos partenaires et d'affirmer la place de la France comme puissance d'équilibre et catalyseur de souveraineté, capable d'agir de manière autonome et stratégique dans cette région clé du XXI<sup>e</sup> siècle.

Aussi, il est difficilement compréhensible que cette nouvelle stratégie, attendue par les acteurs et manifestement prête depuis plusieurs mois, ne soit toujours pas publiée.

**M. le président Bruno Fuchs.** Monsieur le rapporteur, votre rapport, présentant une analyse très précise, rappelle les forces que la France recèle et qu'elle est capable d'exprimer pour renforcer sa position.

Je regrette également que la stratégie ne soit pas publiée car cette question est très souvent posée sur nombre de sujets concernant la France et ses relations internationales. Or, l'expression de cette stratégie nous manque souvent dans d'autres domaines, déjà présentés par d'autres rapporteurs. Nous ne pouvons donc qu'encourager la France à la publier.

Je cède la parole aux représentants de groupes pour leurs questions.

**M. Davy Rimane (GDR).** Cher collègue, vous avez répété que la France est une puissance indopacifique grâce aux territoires d'outre-mer. Toutefois, je n'ai pas entendu l'élément principal, à savoir que ce sont ces territoires qui permettent à la France de rayonner dans la région.

Nous connaissons tous la réalité des territoires d'outre-mer. Les dégâts provoqués par le cyclone *Chido* à Mayotte constituent un véritable drame. Alors que ces territoires permettent le rayonnement de la France à l'échelle du monde, ils sont pourtant intrinsèquement sous-dotés, sous-développés et connaissent un sous-investissement chronique. Dans vos écrits, pas une ligne n'est consacrée à la façon « d'ancrer » la France par le biais de ces territoires, en les développant, en les structurant et en les aménageant au niveau escompté.

Par ailleurs, vous évoquez la surveillance satellitaire. Le paradoxe est que la Guyane, qui abrite le lanceur européen qui envoie des satellites régulièrement, est l'un des territoires où la couverture numérique est la plus faible à l'échelle de l'État français.

Je rappelle que ces territoires d'outre-mer sont l'héritage physique du passé esclavagiste et colonial de la France. Au regard du retard qui s'est accumulé et de l'histoire entre ces territoires et la France, il est nécessaire de les équiper, de les aménager et de les structurer si nous souhaitons qu'ils permettent un réel ancrage de la France. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Au-delà de la montée de la présence de la France dans l'Indopacifique sur le plan militaire, quelle stratégie pouvez-vous définir pour permettre à ces territoires français de passer de territoires sous-développés à des territoires d'excellence, à tout point de vue ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Mon rapport mentionne à plusieurs reprises, de manière circonstanciée, la nécessité de valoriser les atouts ultramarins et d'intégrer, de manière plus affirmée, ces territoires dans la stratégie indopacifique sur un certain nombre d'expertises qui y sont développées.

Dans la huitième recommandation, qui vise à affirmer le statut de la France en tant que puissance indopacifique, je propose d'organiser deux sommets présidentiels, l'un franco-indien à La Réunion et l'autre franco-australien en Nouvelle-Calédonie. Ces réunions au plus haut niveau de l'État assureraient la représentation importante des territoires ultramarins et montreraient que la France est une puissance de l'Indopacifique.

Concernant le développement durable, la surveillance climatique ou encore la lutte contre la pêche illicite, il est essentiel de s'appuyer fortement sur la présence de nos territoires ultramarins. Si ma présentation initiale n'a pas pu aborder tous ces aspects, je vous assure que

le fait de s'appuyer sur les territoires d'outre-mer constitue l'un des axes forts de ce rapport, comme je l'avais déjà souligné dans mon rapport de 2022.

**M. Jorys Bovet (RN).** La France est, par ses territoires ultramarins, une nation indopacifique à part entière. Aujourd'hui, 1,65 million de nos compatriotes vit sur ces territoires, conférant à notre pays une responsabilité et un rôle stratégique majeur dans la région.

Si la présence française dans l'Indopacifique offre à notre pays de multiples avantages, elle implique également de nombreux devoirs et des défis.

En plus des services civils de l'État, les 7 000 militaires français stationnés dans la région font face à des catastrophes naturelles, comme *Chido* à Mayotte, à la pêche illégale et au trafic de drogue. Ces militaires assurent la protection de nos territoires et de nos ressortissants, luttent contre les menaces transnationales et sécurisent les voies de communication maritimes. Nos forces armées jouent également un rôle crucial dans la gestion du défi migratoire avec le contrôle de nos frontières, notamment dans le département submergé de Mayotte.

La crédibilité de la France en Indopacifique passe aussi par le renforcement de nos capacités aéronavales en outre-mer. La deuxième ZEE du monde doit avoir une défense à la hauteur de ses ambitions, notamment après l'échec du pacte AUKUS qui nous a éliminés d'un contrat stratégique et a vu s'effondrer l'axe Paris-New Delhi-Canberra.

Pour maintenir son influence dans cette zone incontournable d'échanges, la France doit nécessairement amplifier les moyens militaires, économiques et sécuritaires dans la région, engager le rétablissement des relations avec Canberra et consolider son statut dans la région, notamment face à la Chine et aux États-Unis.

Les ambitions chinoises, principalement dues à la stratégie du collier de perles et aux nouvelles routes de la soie, ont considérablement accru l'expansion et l'influence du pays dans la région, mais également fragilisé l'équilibre de cet espace. La Chine est l'acteur économique et militaire majeur de la zone, faisant craindre une montée des tensions avec Taïwan. Pékin ne cache pas sa volonté hégémonique face à un président américain qui a promis d'adopter une ligne dure vis-à-vis de la Chine, réaffirmée en janvier dernier par le secrétaire d'État américain lors d'une réunion du groupe indopacifique.

Face aux confrontations des deux rivaux, la France défend une stratégie de troisième voie. Cependant, cette approche ne perd-elle pas en visibilité pour les acteurs de la zone qu'elle entend pourtant fédérer ?

Après la remise en cause du partenariat stratégique avec l'Australie, qui a fortement fragilisé la stratégie française dans la région, quels partenaires et accords de défense notre pays pourrait-il saisir pour renforcer son action ?

Enfin, comment envisagez-vous la poursuite du rapprochement entre les puissances japonaise et indienne ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Votre analyse est tout à fait pertinente. Vous avez rappelé les différents défis auxquels sont confrontés les pays de l'Indopacifique, avec les catastrophes naturelles, les pêches illégales, les enjeux de sécurité liés aux trafics et la sécurisation des circulations maritimes, qui est essentielle.

Le contrat que nous avons passé avec l’Australie a en effet été mis à mal avec la constitution du pacte AUKUS, comptant l’Australie, les États-Unis et la Grande-Bretagne. Si ces événements ont entraîné une relation difficile entre l’Australie et la France, les liens sont maintenant rétablis. Le changement de gouvernement en Australie a un peu facilité ce processus. Nos relations diplomatiques et économiques avec l’Australie ont été réinitialisées.

Par ailleurs, les velléités de la Chine se manifestent de diverses manières, notamment par une montée en puissance militaire et navale considérable. Je rappelle que le renforcement de la partie navale de la Chine équivaut, tous les trois ans, à la totalité de la marine française. Cette présence de la Chine s’observe particulièrement par les manœuvres autour de Taïwan, mais aussi vis-à-vis des Philippines, comme le montrent les incidents récurrents, et du Japon, ce qui explique le renforcement significatif de la puissance militaire, de l’industrie de défense et du budget de la défense du Japon.

Enfin, la France défend en effet une troisième voie : ne pas entrer dans cette confrontation entre la Chine et les États-Unis, mais apparaître comme une puissance d’équilibre et un catalyseur de souveraineté. Grâce à l’expertise de la France en matière climatique, de développement durable ou encore de surveillance de la pêche illégale, il s’agit de proposer une autre option à ces pays que la seule confrontation entre les deux grandes puissances.

**M. Moerani Frébault (EPR).** La France est une puissance de l’Indopacifique, pas par opportunisme mais par réalité géographique et historique. Sept des treize territoires ultramarins sont les piliers de cette présence qui nous confère une responsabilité majeure dans cette région stratégique.

Néanmoins, face aux rivalités croissantes entre la Chine et les États-Unis, notre posture demeure fragile. La militarisation de la mer de Chine méridionale, les tensions autour de Taïwan et la compétition économique et technologique redéfinissent les équilibres de la région. La France ne peut rester spectatrice.

Le rapport met en lumière les faiblesses de notre stratégie actuelle : un manque de coordination, une présence militaire sous-dimensionnée et une diplomatie qui peine à s’imposer face aux grandes puissances.

Pourtant, nous avons des atouts uniques. Nos outre-mer ne sont pas de simples points d’ancrage. Ils doivent être pleinement intégrés à notre stratégie en matière de surveillance maritime, de coopération environnementale et d’influence régionale.

Dans cette optique, comme vous l’avez écrit, monsieur le rapporteur, plusieurs priorités doivent guider notre action : renforcer notre présence militaire avec des moyens supplémentaires pour la surveillance et la protection de nos ZEE ; consolider nos alliances avec les acteurs régionaux, notamment l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les États insulaires du Pacifique, pour contrer les tentatives d’ingérence et protéger nos intérêts communs ; développer une diplomatie économique et climatique proactive en valorisant nos expertises en gestion durable des ressources marines et en transition énergétique ; enfin, alors que l’Indopacifique devient un théâtre d’affrontements stratégiques, clarifier et actualiser notre stratégie.

Premièrement, comment la France pourrait-elle renforcer son soutien aux territoires ultramarins du Pacifique afin d’en faire des acteurs clés de notre présence dans la région ?

Deuxièmement, au-delà des enjeux stratégiques, il est essentiel d'impliquer pleinement les populations ultramarines dans cette vision. Comment mieux prendre en compte leurs préoccupations et garantir ainsi un développement durable et inclusif ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Vous avez parfaitement souligné les atouts dont dispose notre pays grâce aux outre-mer. Je tiens à dire que la France doit s'appuyer sur les outre-mer, éléments clés de notre stratégie indopacifique. C'est parce que nous avons ces territoires d'outre-mer et la ZEE qui y est associée que nous sommes une nation de l'Indopacifique. Ces territoires, leur population et leurs expertises sont donc des atouts considérables, expliquant que nous puissions prétendre être une nation de l'Indopacifique et développer une stratégie à ce titre.

Nous ne pourrions pas lutter sur le plan militaire dans la compétition entre la Chine et les États-Unis. Ce n'est pas forcément ce que la France souhaite, mais, de toute manière, nous ne sommes pas dans cette catégorie. Il faut offrir une autre voie en impliquant la population des territoires d'outre-mer et en s'appuyant sur leur expertise, notamment en développant une diplomatie climatique active et en en faisant l'illustration, avec toute une série de programmes en matière de développement durable pouvant servir de vitrine et de référence pour d'autres pays, tels que les petits pays insulaires du Pacifique. Ces pays pourraient ainsi savoir qu'ils ont, avec la France et les territoires d'outre-mer, une expertise qui pourrait être développée chez eux.

Enfin, il convient également de poursuivre les investissements dans les infrastructures – notamment en renforçant les infrastructures portuaires –, de soutenir les filières locales, de permettre une autonomie énergétique et de faciliter l'accès au financement.

**Mme Dieynaba Diop (SOC).** La région compte en effet des enjeux économiques, environnementaux, sécuritaires et militaires cruciaux, mais aussi des enjeux liés à nos valeurs démocratiques. La France, notamment compte tenu de ses territoires d'outre-mer, joue un rôle clé et le poids de sa parole s'est estompé ces dernières années. La France, en tant que puissance maritime avec des territoires dans la région, est directement concernée par l'évolution de cette zone. Vous l'avez rappelé, près de 1,6 million de nos compatriotes vit dans cette région. La France est un acteur central dans la stabilité et la sécurité de l'Indopacifique.

Toutefois, je relève dans vos propos une absence de propositions structurelles et économiques pour donner les mêmes chances à nos compatriotes qui vivent dans ces territoires. Vous n'avez pas souligné, comme l'a fait Davy Rimane, la rupture d'égalité qui peut exister dans ces territoires, notamment concernant les infrastructures et le développement. Notre jeunesse se plaint régulièrement de ne pas avoir les mêmes accès que les autres.

Je regrette par ailleurs que la question des enjeux environnementaux soit présente dans seulement trois des quatre-vingt-douze pages que compte votre rapport. Dans le contexte du changement climatique qui touche particulièrement les petites îles du Pacifique, la France doit être force de proposition. Vous avez dit, lors de votre exposé, que la France doit jouer un rôle actif dans la préservation de l'environnement marin et de la biodiversité, mais il faut aussi protéger nos compatriotes présents sur place. Les derniers événements, notamment le cyclone *Chido*, en sont un rappel criant.

Tout d'abord, j'aimerais que vous nous donniez des précisions sur notre stratégie de lutte contre le changement climatique.

Ensuite, dans cette région soumise à de nombreuses tensions entre les différentes puissances régionales, comment la France, qui dispose d'un réseau diplomatique très fort, peut-elle jouer pleinement son rôle de pacification ?

Enfin, êtes-vous inquiet des velléités de la Chine quant à nos territoires sur place, notamment la Nouvelle-Calédonie ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Je tiens à souligner que près d'un tiers de mes recommandations concernent le développement durable et les enjeux climatiques. Ces aspects sont donc loin d'être négligés et occupent au contraire une place prépondérante dans mes recommandations. Ce sujet me semble être l'un des axes forts de développement de la stratégie indopacifique de la France. L'idée est de s'appuyer sur l'expertise développée dans nos territoires d'outre-mer pour proposer aux pays de l'Indopacifique notre savoir-faire dans les domaines du développement durable, du solaire et de la biodiversité. Je crois plus à ce savoir-faire qu'à l'idée d'une confrontation militaire.

Concernant le rôle international de la France, mon rapport préconise une présence accrue, notamment au niveau ministériel, dans les diverses instances comme l'ASEAN et la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). J'estime crucial que la France investisse davantage, au plus haut niveau, ces différents forums et réunions internationales, où notre pays est présent en tant qu'acteur ou observateur, afin de peser sur les décisions et proposer à ces pays une offre différente que la seule confrontation avec la Chine et les États-Unis.

Sur la question du changement climatique, je recommande que la France soit force de proposition quant à la protection des écosystèmes marins, notamment par la création d'aires maritimes. De même, nous devrions initier des propositions sur des sujets tels que la préservation des forêts et la lutte contre la pêche illégale. Enfin, à la lumière des événements récents à Mayotte et ailleurs, la France devrait se positionner comme un acteur clé dans la protection face aux catastrophes climatiques, notamment aux cyclones qui peuvent dévaster les territoires d'outre-mer.

**M. Arnaud Le Gall (LFI-NFP).** Comme vous l'avez souligné, il existe un manque de lisibilité et de cohérence dans la stratégie, ce qui se reflète dans l'absence de publication de la feuille stratégique. Je pense que ce retard n'est pas uniquement dû à des raisons logistiques, mais révèle une difficulté à définir une ligne claire. Cette difficulté se voit depuis qu'en 2018, Emmanuel Macron a adopté la notion d'Indopacifique, dans l'optique états-unienne. Le choix des mots a un sens. À titre personnel, j'aurais réhabilité la notion d'Asie-Pacifique. Choisir la notion d'Indopacifique signifie déjà se placer dans le cadre stratégique choisi par les États-Unis, ainsi que leurs alliés japonais et australiens, à partir de 2005. Ce choix, qui a sa légitimité, a immédiatement envoyé un signal, notamment à la Chine. Or, vous avez dit vous-même que se lancer dans une compétition militaire avec la Chine ou les États-Unis n'aurait aucun sens, particulièrement dans cette région.

Nous avons assisté à des embardées stratégiques ces dernières années. Tout d'abord, le plus important exercice naval de notre histoire a eu lieu avec les États-Unis et l'Australie, près de Taïwan. Un an plus tard, ces mêmes Australiens nous ont, selon les mots de M. Jean-Yves Le Drian, « *planté un coup de poignard dans le dos* », portant un coup sévère à l'un des

piliers de cette stratégie. Désormais, le ministre Sébastien Lecornu parle de « *non alignement* » lorsqu'il se rend en Indonésie, ce qui constitue des mots forts, qui figurent en tête de notre programme.

Je ne partage pas la proposition de mieux s'ancrer à l'Union européenne dans la zone car sa seule stratégie est liée à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Or, le président Emmanuel Macron lui-même a souligné la nécessité de se distancier de l'OTAN concernant le Pacifique, refusant même l'ouverture d'un bureau de l'organisation au Japon, ce qui était une bonne décision.

Par ailleurs, notre groupe parlementaire partage totalement votre proposition de multiplier les relations bilatérales et multilatérales.

Enfin, vous avez évoqué les moyens militaires supplémentaires à mettre en place. Qu'en est-il des moyens diplomatiques ? Nos effectifs diplomatiques ont considérablement diminué ces trente dernières années. La France a besoin de diplomates pour mettre en œuvre les mesures que vous préconisez.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Il existe effectivement un manque de lisibilité et de cohérence dans la stratégie actuelle. Comme vous l'avez justement souligné, les mots ont un sens. Nous sommes tous las des discours sémantiques qui ne se traduisent pas dans la réalité. Il est indispensable que la stratégie revisitée soit enfin publiée. Son retard soulève effectivement des questions.

Concernant l'Australie, il est vrai que nous avons connu un dysfonctionnement grave qui a remis en question notre stratégie indopacifique, le contrat avec l'Australie étant un élément très fort. Cependant, je tiens à préciser que les liens diplomatiques ont été rétablis avec l'Australie et que de nouveaux partenariats s'établiront de nouveau.

Quant aux moyens diplomatiques, j'insiste sur la nécessité pour la France de réinvestir certains forums et réunions, tels que l'ASEAN, l'APEC et divers forums géographiques, tant pour l'océan Indien que pour le Pacifique, afin d'affirmer son rôle. Il est crucial que la France s'y implique au plus haut niveau, c'est-à-dire au niveau ministériel, et pas uniquement par l'intermédiaire de fonctionnaires.

J'ai également mis l'accent sur l'importance de s'appuyer sur les Alliances françaises pour développer une diplomatie d'influence, ainsi que sur nos établissements scolaires et la promotion de la langue française. Je rappelle que deux de nos ambassades les plus récemment ouvertes se trouvent au Vanuatu et aux îles Samoa, illustrant notre volonté d'investir le champ diplomatique dans cette région.

**M. Nicolas Forissier (DR).** Ce rapport offre une vision très complète de la situation dans cette partie du monde où le basculement a lieu.

La France dispose de nombreux atouts, notamment grâce à son domaine maritime et à la présence des territoires d'outre-mer, dont nous devons être fiers.

Je m'interroge sur les moyens, notamment budgétaires, alloués à notre stratégie dans l'Indopacifique. Si nous dégagions un peu plus de moyens ici, nous pourrions investir davantage dans notre présence et notre développement dans cette région.

Je rejoins totalement votre avis sur la nécessité d'une présence politique plus marquée. Nos diplomates et notre réseau sont excellents mais nos hommes et femmes politiques, y compris les parlementaires, ne sont pas assez présents dans cette zone du monde. Nous devrions initier beaucoup plus de missions, notamment en Indonésie, pays de 170 millions d'habitants où la France est quasiment absente.

La France constitue un atout pour la plupart des pays européens. Ne pourrions-nous pas trouver une meilleure coordination avec nos partenaires de l'Union européenne, autour de la France, pour la présence européenne dans cette zone ?

Je m'interroge également sur l'implication de la France dans le domaine économique, particulièrement en matière de commerce extérieur et d'investissements directs. Je ne suis pas persuadé que nous ayons réellement progressé.

Enfin, je suis assez favorable à la notion d'Indopacifique, car le partenariat stratégique avec l'Inde est extrêmement puissant depuis vingt ans et la coopération se développe en Indonésie. Il existe donc une certaine cohérence derrière ce terme, qui se traduit par le renforcement, peut-être insuffisant, de nos deux partenariats. Quel est votre avis sur ce point ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Il est clair que la France ne met pas tous les moyens nécessaires. C'est pourquoi notre stratégie doit s'appuyer sur nos territoires et les compétences qui ont pu y être développées. Nous ne pourrions pas entrer dans la compétition avec la Chine et les États-Unis sur le plan militaire et sécuritaire, mais nous disposons d'autres moyens, notamment diplomatiques.

Je partage votre point de vue sur l'importance de maintenir notre réseau diplomatique dans cette région. On nous a régulièrement dit lors de nos déplacements que la France doit être plus présente. Nos équipes diplomatiques sont remarquables, notamment au Japon et en Indonésie, où la coopération se développe de manière très importante. L'importance de l'Indonésie, qui est aussi le deuxième pays musulman au monde, est souvent oubliée. Notre coopération se poursuit avec l'Inde, partenaire traditionnel de la France, avec la multiplication de contrats, notamment dans le domaine militaire. L'Inde pratique un multi-alignement dans lequel la France occupe une place importante.

Une meilleure coordination est nécessaire au niveau européen. Je suis assez réservé sur le programme européen et la stratégie *Global Gateway*, qui ne favorisent pas suffisamment les entreprises européennes. La stratégie indopacifique de l'Europe ne peut fonctionner que si elle s'appuie principalement sur la France, seul pays véritablement indopacifique de l'Union européenne.

Enfin, les investissements directs français dans l'Indopacifique ont progressé de 80 % entre 2018 et 2022, avec une majorité concernant Singapour.

**Mme Sabrina Sebaihi (EcoS).** L'Indopacifique est une zone de fracture à la confluence des crises environnementales, des tensions géopolitiques et des appétits impérialistes d'hier et d'aujourd'hui. La France y a toute sa place, avec 90 % de sa ZEE située dans cette région et près de 2 millions de nos compatriotes qui y sont domiciliés, dont 1,8 million réside directement dans les territoires ultramarins de notre pays.

Avec nos partenaires européens, nous avons une immense responsabilité : porter une stratégie globale d'apaisement et de diplomatie face aux logiques d'affrontement dans l'une des régions les plus menacées par le réchauffement climatique. Les territoires de l'Indopacifique sont effectivement en première ligne, avec la disparition, d'ici la fin du siècle, d'États entiers, comme les Maldives, Tuvalu, ou encore d'atolls. L'acidification des océans, la disparition des récifs coralliens et l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, comme nous l'avons constaté avec le cyclone *Chido* à Mayotte, nous ramènent à une brutale réalité : il n'y aura aucun commerce, échange ou influence quand les territoires et leurs habitants auront disparu.

En ce sens, je tiens à souligner l'importance primordiale d'une diplomatie écologiste dans la région. La conférence des océans prévue à Nice cet été devra en être un des points d'ancrage. Au lieu de participer aux surenchères belligérantes et unilatérales, nous devons promouvoir une diplomatie du commun et du multilatéralisme, fondée sur la préservation des ressources et la protection des plus vulnérables. En ce sens, quels sont nos alliés dans la région, tant en Europe qu'en Asie ? Comment pouvons-nous renforcer notre diplomatie verte et la développer comme une solution alternative et indispensable face aux bouleversements climatiques qui affectent particulièrement cette zone ?

À ce titre, nous avons une responsabilité particulière concernant la surpêche, notamment au regard des pratiques plus que contestables de certains de nos chalutiers dans la région. Quels dispositifs de contrôle pouvons-nous mettre en place pour nos navires ?

Sans fausse naïveté, nous devons préserver nos propres intérêts, là où transitent 40 % des importations extra-européennes et près d'un tiers de nos exportations.

Dans un contexte de reprise des tensions sino-américaines, avec l'élection de Donald Trump, qui demande une conformité totale des puissances européennes à sa politique extérieure, la France et l'Europe doivent adopter une stratégie globale remettant en cause l'alignement systématique avec les États-Unis. Nous savons que la Chine mène également une stratégie de plus en plus agressive dans la région avec la *Belt and Road Initiative* et la militarisation accrue de la mer de Chine. Nous devons donc cesser de suivre aveuglément Washington. Je me réjouis d'avoir entendu le ministre parler de non-alignement. L'Europe doit s'imposer comme un acteur non-aligné, ce qui a fait sa force depuis des années dans les différentes régions du monde. Elle doit trouver le chemin d'une diplomatie postcoloniale dans une région qui a été grignotée par les appétits d'hier et d'aujourd'hui. Comment renforcer l'autonomie stratégique européenne quand les politiques de nos États sont éparpillées dans la région ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Vous avez raison d'insister sur l'importance des phénomènes climatiques et sur le fait que la France a, dans ce domaine, une expertise et un savoir-faire à faire connaître et à développer.

Je ne crois pas qu'il faille entrer dans une compétition entre la Chine et les États-Unis, car la France a tout à perdre dans ce domaine. Nous devons nous positionner comme un catalyseur de souveraineté et proposer des solutions, notamment en ce qui concerne les phénomènes climatiques, la surpêche et la biodiversité.

Nous veillerons à ce que, lors du sommet de Nice, ces questions climatiques pour l'Indopacifique, en lien avec nos territoires ultramarins, soient prioritaires dans l'agenda. Le message envoyé par notre pays à cette occasion serait crucial.

Je partage votre avis sur l'importance d'une diplomatie climatique. C'est l'un des axes majeurs de mon rapport et des recommandations que je formule. Nous avons une offre de propositions à faire à un certain nombre de ces pays, confrontés aux mêmes défis que nous, mais pour lesquels nous disposons de moyens supplémentaires pour y répondre.

Par ailleurs, les alliés sont principalement l'Australie pour la surveillance maritime et l'Inde pour l'alliance solaire.

Enfin, je voulais aussi vous informer que la France finance le projet *Kiwa* pour l'adaptation au changement climatique dans les îles du Pacifique.

**Mme Maud Petit (Dem).** Avec la guerre en Ukraine, le conflit au Proche-Orient et les tensions de part et d'autre du globe, le risque d'un nouveau conflit planétaire n'a jamais été aussi élevé et concernerait probablement cette zone tant les tensions entre la Chine et les États-Unis y sont importantes. La Chine, en prenant possession d'îlots en mer de Chine méridionale et en les poldérisant pour y construire des installations à des fins militaires, est clairement dans une stratégie offensive dans cette région. Ce déploiement chinois se manifeste aussi culturellement, notamment à travers le développement de festivals et d'échanges universitaires, et économiquement, avec la nouvelle route de la soie. L'expansionnisme chinois inquiète particulièrement les États-Unis, qui craignent de voir leur influence contestée dans ces régions, essentielles, selon eux, à leur sécurité nationale. Vous avez bien expliqué qu'il ne faut pas que nous entrions dans le conflit sino-américain. Toutefois, la France a-t-elle un rôle à jouer dans l'apaisement des relations entre les pays qui sont parties prenantes dans cette zone ?

Vous avez cité quatre piliers essentiels. Pourriez-vous développer l'axe de la diplomatie et de la coopération culturelle, notamment avec la Chine ? Je pense qu'il faut peut-être ouvrir les perspectives avec la Chine. Nous avons déjà des engagements avec sa société civile et des projets d'échanges académiques. Je pense également à la diplomatie économique, avec la nouvelle route de la soie, le développement ferroviaire et les développements technologiques, comme la 5G et l'intelligence artificielle.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Le rapport commence par la présentation de la situation en mer de Chine, avec toutes ses îles et la poldérisation rapide, organisée et pensée par la Chine dans cette région. Je vous invite vraiment à lire ce chapitre car je crains que, outre la situation à Taïwan, ce soit là que se trouve le risque de confrontation réelle. Un rapport avait d'ailleurs été rédigé, au début de la XV<sup>e</sup> législature, par nos collègues Delphine O et Jean-Luc Reitzer sur ces îles.

Lors de mon déplacement à La Réunion, j'ai été frappé par l'activisme du consul chinois, présent à chaque manifestation culturelle sur l'île. Vous avez raison d'insister sur le fait qu'il faut développer une diplomatie culturelle. Dans ce rapport, j'évoque l'année France-Chine de la culture en 2024. Je propose d'établir une quatrième résidence d'artistes pérenne en Chine dans la zone indopacifique, en complément de celles qui existent en Inde, au Vietnam et au Japon. Nous devons nous montrer très proactifs sur le plan culturel, car nous avons des atouts à faire valoir compte tenu de l'importance de la culture en France, de notre langue, de la francophonie et de nos établissements scolaires. La diplomatie culturelle est un axe de différenciation dans la stratégie indopacifique de la France.

**Mme Lætitia Saint-Paul (HOR).** Je m'étais également prononcée en faveur de la présence militaire stratégique lors des débats sur la loi de programmation militaire (LPM)

2024-2030 car les moyens actuels ne sont pas du tout adaptés à l'augmentation de la violence et de la contestation des espaces maritimes. J'avais porté, à l'époque, le renforcement de deux patrouilleurs, dont nous pouvons espérer qu'ils seront livrés en 2027.

J'ai appris que notre porte-avions a reçu un accueil très chaleureux en Indopacifique et qu'il a pu stationner dans des ports jusqu'à présent interdits aux porte-avions étrangers. Au regard du changement de l'ordre mondial, avec toutes les prises de position de Donald Trump et de son administration, ce moment peut être un tournant pour la France en Indopacifique. En effet, le rôle clé d'un allié est bien la fiabilité. Or j'imagine que, dans les pays que vous avez pu visiter, la fiabilité de l'administration Trump est largement entamée. La France, qui porte un ordre international fondé sur le droit et n'en dévie pas, peut renforcer sa présence et sa voix. J'aimerais votre retour sur cette actualité.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Vous aviez montré le chemin dans votre rapport, dont nous avons tous la mémoire. Dans les toutes premières propositions, je recommande de renforcer la présence militaire en Indopacifique en affectant de manière permanente une frégate de premier rang à la zone maritime Asie-Pacifique, afin de crédibiliser la position militaire de la France dans un contexte de grande montée des tensions en mer de Chine méridionale. On ne mesure pas à quel point les tensions sont vives dans cette région du monde, ce qui est extrêmement inquiétant, surtout au regard des velléités chinoises sur Taïwan. Je rappelle que le nouveau président élu de Taïwan n'a pas de majorité au sein de l'Assemblée législative, avec une influence chinoise extrêmement prégnante. Lors de notre visite à La Réunion, nous avons vu que les responsables des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI), dont le travail est tout à fait remarquable, peinent à rassembler les moyens nécessaires. Ils ne disposent même pas d'un drone permanent pour surveiller la région. Nous pourrions veiller ensemble à ce que le renforcement que nous préconisons devienne réalité.

Ensuite, vos propos sur la présence du porte-avions *Charles de Gaulle*, qui a été très bien accueilli aux Philippines et en Indonésie, sont tout à fait justes. La présence de ce porte-avions constitue un élément très fort de notre diplomatie d'influence et militaire.

Enfin, nous pouvons utiliser les revirements intempestifs de la diplomatie du nouveau président des États-Unis comme une opportunité, pour la France, de dire à ces pays de l'Indopacifique qu'ils devraient s'appuyer sur notre pays – qui a une vision plus cohérente, permanente et respectueuse de l'État de droit dans les relations diplomatiques –, plutôt que sur un partenaire dont les propos sont variables d'un jour à l'autre.

**Mme Christine Engrand (NI).** Vous nous avez spécifié la nécessité d'une présence permanente dans cette région. Pensez-vous que cette présence soit encore possible et réaliste alors que la France est en grande difficulté ?

En outre, comment optimiser le *Global Gateway* dans le cadre d'un travail sur un protectionnisme européen, voire français ? Quelle autre solution envisagez-vous si nous n'y parvenons pas ? Je pense que, concernant le *Global Gateway*, nous sommes en grand déficit.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** La France a l'un des meilleurs réseaux diplomatiques au monde. Les diplomates présents dans cette zone ne font pas exception à la règle. Nous avons vu des équipes extrêmement engagées, sur le plan de la présence française, notamment culturelle, et des relations économiques. Il est nécessaire de continuer à assurer une présence diplomatique forte dans ces pays. De plus, les ministres doivent être présents

dans les différents forums et réunions diplomatiques, ce qui est important pour l'image de la France.

Je suis assez circonspect concernant le programme *Global Gateway*, qui devrait davantage bénéficier aux entreprises françaises et européennes. Des mutualisations devraient être réalisées, en favorisant la création de consortiums économiques entre différentes entreprises pour cette région.

**M. le président Bruno Fuchs.** Je cède la parole aux collègues pour leurs interventions et questions formulées à titre individuel.

**M. Alain David (SOC).** Derrière la carte postale, il y a des populations, oubliées du progrès, qui souffrent. Elles subissent la dégradation du climat, la vie chère, le faible pouvoir d'achat, le manque d'équipements et le déficit de moyens pour l'enseignement. Quand mettrons-nous en place un véritable plan de rattrapage des équipements et des conditions de vie dans nos territoires ultramarins ? L'égalité républicaine est essentielle pour garantir la fidélité durable de ces territoires. Bien que je ne pense pas qu'une puissance quelconque puisse nous les prendre, le risque principal est que certains d'entre eux nous quittent.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** J'espère que vos prévisions, qui sont assez alarmistes, ne se réaliseront pas.

Vous soulignez à juste titre les souffrances et difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées ces populations, notamment en matière de pouvoir d'achat et face au dérèglement climatique. Cependant, je tiens à préciser que nous sommes la commission des affaires étrangères, et non la délégation aux outre-mer. Ce rapport porte donc sur l'Indopacifique et la politique étrangère de la France, et non sur les outre-mer.

Vous indiquez à juste titre que des populations souffrent. Il est tout de même important de noter la mobilisation particulièrement rapide et forte de la communauté nationale et l'engagement du législateur lors du terrible cyclone qui a dévasté Mayotte, ce qui démontre l'importance de l'État français. Je pense que de nombreux pays de l'Indopacifique confrontés à la même situation n'auraient pas bénéficié d'une telle mobilisation s'ils n'étaient pas français.

**M. Michel Guiniot (RN).** Je souhaiterais obtenir des précisions sur votre 25<sup>e</sup> proposition relative aux capacités de surveillance dans les ZEE grâce à l'utilisation de drones embarqués sur les patrouilleurs maritimes. Vous mentionnez, à la page 82, que les principales menaces sont liées à la lutte contre la pêche illégale et à la protection de l'environnement. N'y a-t-il pas d'autres sujets de protection de notre espace maritime ?

Dans l'océan Indien, on peut citer les îles Europa, Glorieuses ou Éparses dont la souveraineté est contestée, par exemple, par Madagascar. Dans l'océan Pacifique, l'île Clipperton a fait l'objet d'une vive contestation jusqu'en 1959 et la France a de grandes difficultés à faire respecter sa ZEE, en particulier avec le Mexique.

Votre première proposition vise à affecter de manière permanente une frégate afin de crédibiliser la position militaire de la France. Ne serait-il pas possible de crédibiliser notre position militaire, en particulier sur nos territoires contestés, avec la mise en place d'une surveillance par drones qui disposent d'une capacité et d'une réactivité plus importantes que les navires, même s'ils ne sont que des outils complémentaires de notre puissance maritime ?

En somme, les drones peuvent-ils avoir une autre utilité, au-delà de la surveillance de la pêche illégale ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Vous avez raison d'insister sur cet aspect. Lors de notre visite à l'île de la Réunion, on nous a souligné l'importance d'utiliser ces drones embarqués pour la surveillance des espaces maritimes et de notre ZEE. En effet, c'est une solution peu coûteuse et extrêmement efficace. Cette proposition pourrait évidemment être élargie à d'autres territoires pour surveiller notre ZEE, comme vous le soulignez.

**M. Pierre Pribetich (SOC).** Notre collègue rapporteur a exprimé à de nombreuses reprises le souhait d'une stratégie plus lisible. La Chine considère Taïwan comme une province séparatiste depuis un empereur chinois en 239, gouvernée rarement par les Chinois de l'intérieur, mais par des puissances étrangères durant des siècles. Le président Xi Jinping a réitéré sa détermination à réunifier Taïwan avant 2027, cette réunification étant inévitable, selon lui.

Depuis le 20 janvier 2025, Donald Trump change l'ordre mondial avec sa stratégie du bulldozer, préparant son affrontement avec la Chine, qui pourrait n'être que commercial.

La France, puissance maritime, cabote et évite de s'impliquer. Alliée des États-Unis, elle semble adopter une position prudente, cherchant une troisième voie dans la pure tradition gaullienne depuis le 27 janvier 1964. La troisième voie serait d'être un catalyseur de souveraineté. De quelle souveraineté s'agit-il ? S'agit-il de celle de la Chine ou de celle de Taïwan ?

De plus, concernant la présence militaire renforcée de la France, quelles sont les implications ? Car le rôle clé d'un allié est la fiabilité.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Il s'agit d'assurer la préservation de la souveraineté de ces pays pour éviter qu'ils ne soient conduits à choisir entre les deux protagonistes de cette nouvelle guerre froide. C'est le chemin que peut proposer la France à ces pays.

Je partage votre préoccupation et votre inquiétude en ce qui concerne Taïwan. Xi Jinping a déclaré que la réunification devrait intervenir avant 2049, c'est-à-dire avant le centenaire de la création de la République populaire de Chine. Cela dit, on voit bien quel est son objectif, puisqu'il en parle régulièrement. Outre l'aspect géopolitique, vous savez à quel point les semi-conducteurs, notamment toutes ces puces extrêmement innovantes utilisées dans l'industrie aéronautique, spatiale et automobile, constituent un élément clé de la volonté de la Chine d'annexer de nouveau Taïwan.

**Mme Dominique Voynet (EcoS).** Vous avez beaucoup insisté tout à l'heure sur le fait qu'un tiers de vos recommandations concernaient le changement climatique et le développement durable, dont vous vouliez faire un axe fort de la stratégie française dans l'Indopacifique. Vous avez notamment évoqué les petits États insulaires voisins. Je tiens à souligner que ces petits États insulaires sont tous très en avance sur la France. Ils sont d'ailleurs organisés pour peser lors des Conférences des parties (COP) climat et nous aurions sans doute beaucoup à apprendre d'eux. Nous avons, certes, des experts en biodiversité très compétents, notamment à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), qui intervient par exemple à Madagascar mais, dans d'autres domaines, nous sommes des nains.

Concernant la sécurité civile et la lutte contre les catastrophes, il est assez étrange que nous n'ayons pas sollicité l'appui de certains de nos voisins lors du passage du cyclone *Chido*.

Par ailleurs, nous n'avons pas dit un mot lors de cet échange sur l'enseignement supérieur et les échanges d'étudiants, ce qui est étrange. En Polynésie, il paraît logique de renforcer les liens avec la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, de même qu'en Nouvelle-Calédonie. J'aimerais savoir si vous y avez travaillé et ce que vous en pensez.

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Beaucoup d'échanges ont lieu, notamment avec l'Indonésie. De plus en plus d'étudiants indonésiens viennent en France, à la mesure du renforcement de la coopération entre la France et l'Indonésie.

Concernant le fait que nous avons beaucoup à apprendre des petits États insulaires voisins, je partage votre point de vue. Dans les domaines tels que la biodiversité ou encore le changement climatique, la France ne doit pas adopter une attitude de donneur de leçons. Ces États sont confrontés à la logique des blocs entre les États-Unis et la Chine, dont l'alternative ne doit pas être une logique impérieuse de la France, qui a effectivement tendance à donner des leçons.

Il serait extrêmement utile pour notre commission de veiller dès à présent à l'ordre du jour du sommet de Nice, lors duquel des collègues de la commission seront sans doute présents. Nous devons nous assurer que ces questions relatives à la biodiversité et au changement climatique, absolument essentielles, seront en haut de l'agenda, parce que nous avons aussi une expertise à perfectionner dans ce domaine.

**Mme Sabrina Sebaihi (EcoS).** Ma collègue a posé une question très importante, pour laquelle nous n'avons pas eu de réponse. Lors du passage du cyclone *Chido*, comment expliquer qu'il n'y a pas eu de coopération régionale pour nous aider sur place ?

De plus, la question sur les coopérations universitaires ne portait pas tellement sur les étudiants qui viennent en France, mais plutôt sur la coopération au niveau régional des échanges des étudiants universitaires. Des échanges ont-ils lieu au niveau local ?

**M. Michel Herbillon, rapporteur.** Des échanges ont lieu, pour des étudiants de Nouvelle-Calédonie, avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Concernant le fait qu'il n'y a pas eu d'intervention de la sécurité civile d'autres pays voisins au moment de la catastrophe liée au cyclone *Chido* à Mayotte, je n'ai pas la réponse. Je ne suis pas expert de cette question mais la réponse est peut-être qu'ils n'ont pas le même niveau d'expertise ou de mobilisation que nous.

**M. le président Bruno Fuchs.** Notre commission se demandera comment accompagner une partie importante de ces propositions pour qu'elles soient mises en œuvre rapidement, notamment concernant la stratégie française qui doit être publiée dans les meilleurs délais.

*Conformément à l'article 145 du Règlement de l'Assemblée nationale, à l'issue des échanges, la commission autorise la publication du rapport d'information qui lui a été présenté.*

### Informations relatives à la commission

En clôture de sa réunion, la commission désigne :

- **M. Laurent Mazaury**, rapporteur de la proposition de résolution européenne appelant au renforcement du soutien à l'Ukraine (n° 940) ;
- **Mme Constance Le Grip**, rapporteure de la proposition de résolution européenne appelant à la libération immédiate et inconditionnelle de Boualem Sansal (n° 914) ;
- **Mme Brigitte Klinkert**, rapporteure du projet de loi autorisant la ratification de plusieurs conventions-cadres relatives aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés, aux contrôles en cours de route et aux gares communes ou d'échange (n° 847) ;
- **Mme Maud Petit**, rapporteure du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et les Nations unies portant sur les arrangements relatifs aux privilèges et immunités ainsi que d'autres questions afférentes aux réunions des Nations unies tenues sur le territoire français (*sous réserve de son dépôt*).

*La séance est levée à 10 h 50.*

\*

### Membres présents ou excusés

*Présents.* – M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Guillaume Bigot, M. Jorys Bovet, M. Jérôme Buisson, M. Sébastien Chenu, Mme Sophia Chikirou, M. Alain David, Mme Dieynaba Diop, Mme Christine Engrand, M. Nicolas Forissier, M. Moerani Frébault, M. Bruno Fuchs, M. Michel Guiniot, M. Stéphane Hablot, M. Michel Herbillon, Mme Sylvie Josserand, Mme Brigitte Klinkert, M. Arnaud Le Gall, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, Mme Alexandra Masson, M. Laurent Mazaury, Mme Maud Petit, M. Kévin Pfeffer, M. Jean-François Portarrieu, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Franck Riester, M. Davy Rimane, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Laetitia Saint-Paul, Mme Sabrina Sebaihi, M. Vincent Trébuchet, Mme Dominique Voynet, M. Lionel Vuibert

*Excusés.* – Mme Clémentine Autain, Mme Eléonore Caroit, M. Olivier Faure, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, M. Alexis Jolly, Mme Amélia Lakrafi, Mme Marine Le Pen, Mme Mathilde Panot, M. Frédéric Petit, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Marie-Ange Rousselot, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Laurent Wauquiez, Mme Estelle Youssouffa

*Assistaient également à la réunion.* – M. Belkhir Belhaddad, M. Michel Castellani